



Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

Séance n° 25 lundi 7 septembre 2009, 14h00 à 15h50, salle 108, Château
Procès-verbal Patrizia Ponti

Présent-e-s

Mme. Patrizia Ponti
MM. Roberto Baranzini
 Sandro Bertelli
 François Dufresne
 Emmanuel Fernandes
 Paul Majcherczyk
 Patrick Michaux

Excusés

MM. Jean-Michel Adam (démissionnaire)
 Marc Simond
 Henry-Arnaud Thévenet
 Pierre Goloubinoff

Invité

M. Juan-Manuel Blanco

Ordre du jour

Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

1. Validation du procès-verbal du 6 juillet 2009
 2. Communications du bureau
 3. Décisions concernant le projet "communication"
 4. Décision concernant la procédure de consultation sur la mise à jour de la loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne (LUL)
 5. L'engagement des enseignants au sein de l'Université
 6. Divers
-

Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité avec les modifications suivantes.

- le point 1 (validation du pv) est reporté à la prochaine séance
- le point 3 (projet communication) sera traité en premier pour permettre à JMBlanco de partir après son intervention

1. Validation du procès-verbal du 6 juillet 2009

Reporté à la prochaine séance.

2. Communications du bureau

2.1 – Transfert secteur finance EPFL -> HEC

Rencontre en urgence entre MM. Baranzini et Dufresne avec M. Dépraz suite aux problèmes liés à l'installation des professeurs de finance de l'EPFL à l'Intranef.

M. Dépraz s'est montré disponible et sensible aux remarques. La Direction est aussi mécontente de l'attitude adoptée par certaines parties lors de ce déplacement.

Bien que la Direction ait assuré vouloir en parler avec les parties, dans la pratique c'est plus difficile.

F. Dufresne explique qu'il y a beaucoup de frustration de la part des personnes qui étaient déjà sur place et ont vu la situation se dégrader. Éclatement des groupes et instituts, inégalités de traitement (par exemple chercheurs EPFL seuls dans des bureaux alors que ceux de l'Unil sont à plusieurs).

Beaucoup d'infrastructures ont été amenées depuis l'EPFL, et même le Décanat n'arrive pas à obtenir toutes les informations qu'il devrait.

Autre point soulevé les cours : en principe dans le bâtiment ne devaient avoir lieu aucun cours. Or il y a des enseignements de MA dispensés dans ces locaux, avec les désagréments évidents dans un bâtiment qui n'est pas équipé pour cela.

Dernier point, rien n'a été mis en œuvre pour informer le personnel.

R. Baranzini demande à F. Dufresne et E. Fernandes de bien vouloir établir une liste des points litigieux afin qu'il puisse les soumettre à la Direction.

2.2 – Votation pour le délégué à la commission de l'égalité des chances.

8 votants, 5 voix pour Arnaud et 3 pour PG. Elu Arnaud.

2.3 – Démission de Juan Manuel Blanco.

La Commission a pris note et le président a transmis l'information à la Direction via cette séance de travail.

Au vu de la situation actuellement, son remplacement est englobé à la procédure de renouvellement de la commission.

2.4 – Secrétariat de la CoPers.

La Direction a accepté que la CoPers engage une personne pour le secrétariat. Budget environ CHF 3000.--/an.

La personne doit être hors périmètre de la Direction. Mme Serres conseille un appel à candidature.

2.5 – Chargés de cours.

D'une part il faut revoir la composition du groupe de travail suite aux diverses démissions.

D'autre part P. Ponti annonce retard pour la faculté des Lettres en ce qui concerne le résumé de la situation.

3. Décisions concernant le projet "communication"

Emmanuel Fernandes résume la situation à ce jour. A relever le fait qu'après un problème de démarrage, la collaboration avec UniCom s'améliore nettement et les relations sont plus cordiales.

Le service a soumis une proposition intéressante et ils vont prendre en charge plusieurs aspects de cette campagne.

Ils assurent le maintien des délais discutés (campagne d'information avant la campagne de renouvellement).

Le projet est soumis à discussion et votation

- concept visuel global : acceptation à l'unanimité, avec les corrections suivantes dans le texte :

point 1 ... Septembre 2006 (au lieu de 2007) ...
 Interface entre la Direction (majuscule) ...

point 3 ~~Quatre mois~~ Avant la fin du mandat ...

Concernant l'information sur les prochaines élections, le groupe de travail demande une 2^{ème} offre pour une série limitée de cartes pour cette année. Si le prix est intéressant on demandera l'impression d'environ 3500 cartes pour 2009, puis pour la suite on enlèvera cette information.

- concept global du concours : acceptation à l'unanimité, avec les modifications suivantes :

- *ajouter l'adresse internet du site de la CoPers
- *ajouter une adresse physique -> à demander à la Direction
- *question 1 ok
- *question 2 déplacer en 3
remplacer par " Les prochaines élections auront lieu :"
réponses possibles :
 - jamais
 - sur demande écrite des 2/3 du personnel
 - fin 2009
- *question 3 déplacer en 2
nouvelle formulation des réponses :
 - par 12 membres élus tous les 3 ans
 - par 12 membres élus au mérite
 - par 12 professeurs honoraires
- *question 4 ok

4. Décision concernant la procédure de consultation sur la mise à jour de la loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne (LUL)

E. Fernandes et A. Thévenet n'ont malheureusement pas eu le temps de préparer un courrier pour ce préavis suite aux discussions de la dernière séance.

Ce jour une partie du courrier sera établie par F. Dufrense, l'autre partie par E. Fernandes et le tout sera transmis à R. Baranzini pour envoi de la réponse.

5. L'engagement des enseignants au sein de l'Université

Ce point est reporté à la prochaine séance.

6. Divers

Grippe A H1N1

Que se passe-t-il à l'Unil?

P. Michaux informe qu'un communiqué est en préparation pour diffusion le 10 septembre, par contre rien n'est prévu en accord avec le médecin cantonal à ce jour.

La séance est levée à 15h50

**Prochaine séance CoPers
Lundi 5 octobre 2009, 14h00.**